

L'article 6 est adopté.

Les annexes A, B et C sont adoptées.

Rapport est fait du bill, qui est lu pour la 3^e fois et adopté.

SANCTION ROYALE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la communication suivante:

Ottawa, le 28 juillet 1955

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, l'Administrateur du gouvernement du Canada, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 28 juillet 1955, à une heure et trente minutes de l'après-midi, afin de proroger la deuxième session de la vingt-deuxième législature.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur
Le secrétaire du gouverneur général
(Administratif)
J. F. Delaute.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

SUSPENSION DE LA SÉANCE

L'hon. W. E. Harris (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, étant donné l'avis que Votre Honneur vient de communiquer, pourrions-nous faire sonner la cloche à midi et quarante minutes, afin que nous nous réunissions ici?

M. l'Orateur: Alors je vais suspendre la séance. Avant de quitter le fauteuil, je me permets de remercier les honorables députés de leur collaboration au cours de la session. Je sais qu'à cet égard je me fais l'interprète de mes collègues, M. l'Orateur suppléant et M. le président suppléant. Je crois aussi pouvoir, en votre nom, remercier très sincèrement de leur magnifique travail le greffier et les autres fonctionnaires qui relèvent de lui.

Comme partie de nos cérémonies de prorogation, il y aura la traditionnelle distribution des prix dans mes appartements, quand nous reviendrons du Sénat. Y sont très cordialement invités tous les membres de la Chambre et de la tribune des journalistes.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, étant donné que vous nous avez dit que nous ne nous réunirions pas ici mais plutôt dans vos appartements lorsque nous reviendrons du lieu où nous a convoqués Son Excellence l'Administrateur, je profite de l'occasion pour vous exprimer, au nom de tous les membres du Parlement, nos remerciements pour la courtoisie dont vous avez fait preuve envers chacun de nous au cours de la présente session et pour vous présenter nos meilleurs souhaits

d'un bon repos après la période guère reposante de ces quatre ou cinq dernières semaines.

Je profite de l'occasion pour exprimer ma gratitude à tous les membres du Parlement. La session a été longue. Nous pouvons avoir le sentiment, je crois, d'avoir bien servi les intérêts de nos commettants et de la nation canadienne. Dans l'ensemble, la session a été fructueuse en ce sens qu'elle contribuera à la prospérité de la nation canadienne, prospérité qui offre aujourd'hui des perspectives plus encourageantes que celles que nous pouvions entrevoir plus tôt au cours de la session. J'exprime l'espoir que cela puisse continuer et que nous profitions tous d'un repos agréable et profitable afin d'être en mesure de revenir ici, au moment de la prochaine session, animés de la même vigueur que celle que nous avons manifestée au cours de la session actuelle.

L'hon. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, nous nous unissons tous, je crois, pour dire combien nous avons apprécié les diverses façons dont vous et votre épouse nous avez fait bénéficier de votre hospitalité. Il est approprié également de signaler que, comme vous l'avez dit, vous nous accorderez cette hospitalité même après la prorogation officielle de la session dans quelques moments.

Comme le premier ministre, je reconnais qu'il s'est accompli beaucoup de besogne durant la session. Nous pouvons différer d'avis sur ce qui a été utile, mais je pense que, de toute façon, nous partons en nous disant que nous conservons cet héritage sans prix que nous vaut notre régime parlementaire: la faculté de diverger d'opinions, c'est vrai, mais aussi la faculté de créer et de conserver les relations amicales qui s'établissent de chaque côté de la Chambre. En nous quittant aujourd'hui, nous nous souhaiterons tous un repos bien mérité à la fin de cette session et exprimerons l'espoir que, à la rentrée des Chambres, pour une autre session du Parlement, tous ceux qui sont ici reviendront en bonne santé.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Je tiens simplement à dire, monsieur l'Orateur, que je fais miennes toutes les choses qu'on a dites à votre égard en qualité d'Orateur et au sujet de l'atmosphère qui règne à la Chambre. Je suis certain que nous partageons tous ce point de vue. Une autre pensée me vient à l'esprit, toutefois, comme nous sommes sur le point de proroger la session. A toutes les sessions auxquelles j'ai participé et à toutes les prorogations auxquelles j'ai assisté, il a invariablement régné à la Chambre une bonne atmosphère, malgré parfois